

## **ANNEXE A - PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE**

9 h 45 Arrivée des médias

9 h 55 Vérifications du son et de l'éclairage

10 h Les invités entrent dans la Salle de bal

10 h 15 Tous les médias sont en place

10 h 30 Arrivée de Son Excellence dans la Salle de bal

Discours de la gouverneure générale

La gouverneure générale remet les décorations pour actes de bravoure

11 h 30 Hymne national

Fin de la cérémonie

Entrevue avec des récipiendaires

## ANNEXE B – RÉCIPENDAIRES

Lydia **Angiyou**, M.B.  
Le caporal de la GRC Curtis Wilfred **Ashford**, M.B.  
Clint Anthony **Avery**, M.B.  
Le gendarme de la GRC Jason Alexander **Barnhill**, M.B.  
L'agent Darren Wayne **Barrington**, M.B.  
L'agent Melbourne James **Birmingham**, M.B.  
Le gendarme de la GRC Brenton Stephen **Brady**, M.B.  
Le gendarme de la GRC Eric Michael **Brown**, M.B.  
L'agent de la PPO Micheal Edmond **Cholette**, M.B.  
Steve **Cotton**, M.B.  
Le caporal-chef Brian Michael **Decaire**, M.B.  
Luke **Eagles**, M.B.  
Fred **Euverman**, M.B.  
Steven Murray **Flynn**, M.B.  
Cherilyn Patricia **Gill**, M.B.  
Eric **Haughian**, M.B.  
L'agent Ryan George **Hutchison**, M.B.  
Barry George **Kessler**, M.B.  
Steve **Korpi**, M.B.  
Robert **Larmour**, M.B.  
Roger **Licht**, M.B.  
Le sergent intérimaire Wayne **MacDonald**, M.B.\*  
L'agent Shaun **MacLennan**, M.B.

John « Johnny » Morris **Marsh** fils, M.B.  
Vincent Lawrence **Massey**, M.B.  
Lisette **Moar**, M.B.  
Robin **Mole**, M.B.  
Le sergent-détective Maxime **Paquette**, M.B.  
Le gendarme de la GRC Sean **Philip**, M.B.  
Lloyd **Rice**, M.B.  
Mary Beatrice **Roach**, M.B.  
Wayne Alton **Russell**, M.B.  
Le sergent de la GRC Kevin Marty **Schur**, M.B.  
Paul Anthony **Skelton**, M.B.  
Randy **Smith**, M.B.  
Jason **Souch**, M.B.  
Le sergent Darcy J.L.J. **St-Laurent**, É.C., M.B., C.D.  
Le gendarme de la GRC Stephen William **Vigor**, M.B.  
Danielle Elyse **Walker**, M.B.  
Krista Maria **Wall**, M.B.  
Paul Christopher **Zakem**, M.B.

Ivujivik (Qc)  
Head of Bay d'Espoir (T.-N.-L.)  
Charlottetown (Î.-P.-É.)  
Terrace (C.-B.)  
Sidney River (N.-É.)  
Groves Point (N.-É.)  
Maple Ridge (C.-B.)  
Langley (C.-B.)  
Brockville (Ont.)  
Laval (Qc)  
Winnipeg (Man.)  
Lakeville (N.-B.)  
Terrace (C.-B.)  
Pemberton (C.-B.)  
Kitchener (Ont.)  
Surrey (C.-B.)  
Leamington (Ont.)  
Pangman (Sask.)  
Prince George (C.-B.)  
Terrace (C.-B.)  
Stanford (Montana, É.-U.A.)  
Hillside Boularderie (N.-É.)  
Beaver Cove (N.-É.)

Clareville (T.-N.-L.)  
Whistler (C.-B.)  
St-Thomas de Joliette (Qc)  
Harrow (Ont.)  
Saint-Philippe (Qc)  
Nanaimo (C.-B.)  
Plains (Montana, É.-U.A.)  
Cornwall (Ont.)  
Port Hope Simpson (T.-N.-L.)  
Oliver (C.-B.)  
Pemberton (C.-B.)  
Lafontaine (Ont.)  
Kelowna (C.-B.)  
Winnipeg (Man.)  
Edmonton (Alb.)  
Vanderhoof (C.-B.)  
Fergus (Ont.)  
Charlottetown (Î.-P.-É.)

## ANNEXE C – CITATIONS

Lydia **Angiyou**, M.B., Ivujivik (Québec)  
Médaille de la bravoure

Le 8 février 2006, Lydia Angiyou a confronté un ours polaire afin de protéger son fils et ses amis. Lorsqu'elle a aperçu l'ours de 320 kg s'approcher des garçons, Mme Angiyou s'est lancée sur l'animal qui errait dans Ivujivik, petit village du nord du Québec où elle demeure. Pour le faire fuir, elle a crié tout en lui assénant des coups, mais celui-ci a répliqué d'un coup de patte au visage, la faisant tomber par terre. Alerté par l'un des enfants, un voisin armé d'un fusil s'est précipité sur les lieux. Voyant la dame lutter contre l'ours, il a tiré quelques coups dans les airs afin de distraire l'animal et l'éloigner suffisamment de Mme Angiyou pour pouvoir tirer sur lui et le neutraliser. Étonnamment, Mme Angiyou n'a subi que des blessures mineures au cours de l'incident.

Le caporal de la GRC Curtis Wilfred **Ashford**, M.B.,  
Head of Bay d'Espoir (Terre-Neuve-et-Labrador)  
Médaille de la bravoure

Le 14 avril 2005, le caporal Curtis Ashford a sauvé de la noyade une femme suicidaire, dans la baie Bonavista, à Terre-Neuve-et-Labrador. Ayant appris que la femme en détresse avait été repérée sur le bord d'une falaise glacée, le long du littoral, le caporal Ashford s'est immédiatement rendu sur les lieux pour tenter de persuader la femme de quitter sa situation précaire. Au moment où il s'est approché d'elle, elle a sauté dans l'océan, trois mètres plus bas. Le caporal Ashford a à son tour plongé dans les eaux glacées, nageant jusqu'à ce qu'il atteigne la femme qui flottait, le visage dans l'eau, à quelque cinq mètres de la rive. Bien que freiné dans ses efforts par la force du courant qui les entraînait vers le large, il a réussi à retenir la femme malgré les fortes vagues, jusqu'à ce qu'ils rejoignent la rive, sains et saufs.

Clint Anthony **Avery**, M.B., Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
Paul Christopher **Zakem**, M.B., Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
Médaille de la bravoure

Le 17 juillet 2005, Clint Avery et Paul Zakem ont joué un rôle déterminant dans le sauvetage de trois femmes qui étaient sur le point de se noyer au large de Blooming Point Beach, à proximité de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. Après avoir constaté que le groupe avait été entraîné en eaux profondes par un courant de fond, M. Avery s'est précipité dans les vagues déferlantes afin d'atteindre les victimes prises de panique. Totalement épuisé après les avoir aidées à demeurer à flot pendant 40 minutes, il n'a eu d'autre choix que de retourner au rivage. M. Zakem, qui avait observé toute la scène depuis la plage, est à son tour allé rejoindre les nageuses en détresse muni d'une petite planche de surf. Les membres de l'équipe de secours arrivés sur les lieux, aidés de personnes qui se trouvaient sur la plage, ont alors formé une chaîne humaine jusqu'à ce qu'ils puissent tendre une corde aux victimes, qu'ils ont ensuite tirées hors de danger.

Le gendarme de la GRC Jason Alexander **Barnhill**, M.B.,  
Terrace (Colombie-Britannique)  
Fred **Euverman**, M.B., Terrace (Colombie-Britannique)  
Eric **Haughian**, M.B., Surrey (Colombie-Britannique)  
Steve **Korpi**, M.B., Prince George (Colombie-Britannique)  
Murray Kuemper, M.B., Terrace (Colombie-Britannique)  
Robert **Larmour**, M.B., Terrace (Colombie-Britannique)  
Roger **Licht**, M.B., Stanford (Montana, É.-U.)  
Lloyd **Rice**, M.B., Plains (Montana, É.-U.)  
Le sergent de la GRC Kevin Marty **Schur**, M.B., Oliver (Colombie-Britannique)  
Randy **Smith**, M.B., Lafontaine (Ontario)  
Jason **Souch**, M.B., Kelowna (Colombie-Britannique)  
Médaille de la bravoure

*M. Kuemper ne peut assister à la cérémonie.*

Le 27 août 2004, ces personnes ont participé au sauvetage de deux hommes qui s'étaient retrouvés coincés à la suite d'un terrible glissement de terrain, près de Terrace, en Colombie-Britannique. Sans se soucier de leur propre sécurité et du courant rapide, MM. Haughian, Kuemper, Korpi et Souch sont entrés dans le torrent de boue et de débris de plus d'un mètre de profondeur, repérant d'abord une première victime entre les racines d'arbres et les roches. Bien qu'avertis de la possibilité imminente d'autres glissements de terrain, ils se sont hâtés de creuser à mains nues afin de libérer l'homme et le ramener en lieu sûr. Pendant ce temps, MM. Licht et Rice retrouvaient un peu plus loin la seconde victime, ensevelie dans la boue jusqu'au cou. Avec l'aide du chef des pompiers Smith, des pompiers Euverman et Larmour, du sergent Schur et du gendarme Barnhill, ils ont essayé de libérer l'homme, en dépit de la pluie abondante et de la boue épaisse qui ralentissaient leurs efforts. Après plusieurs minutes de travail acharné à tirer, à l'aide de câbles, une civière ainsi qu'une scie à chaîne afin de couper les troncs d'arbre qui leur bloquaient le passage, les membres de l'équipe ont pu atteindre la victime et l'emmenner jusqu'à l'ambulance qui attendait.

L'agent Melbourne James **Birmingham**, M.B., Groves Point (Nouvelle-Écosse)  
L'agent Shaun **MacLennan**, M.B., Beaver Cove (Nouvelle-Écosse)  
Médaille de la bravoure

Le 14 octobre 2004, à Sydney Mines, en Nouvelle-Écosse, les agents Mel Birmingham et Shaun MacLennan de la police régionale du Cap Breton ont sauvé de la noyade un homme qui tentait de se suicider. C'est du haut d'une falaise de 25 mètres surplombant l'océan que les policiers ont aperçu la tête de la victime émergeant des vagues, à environ cinq mètres du rivage. Constatant qu'elle était en difficulté, ils sont descendus le long de la falaise abrupte jusqu'à la plage rocheuse et sont entrés dans les eaux houleuses jusqu'à ce qu'ils l'atteignent. Luttant contre la puissance du courant, ils ont agrippé l'homme qui tentait de résister, l'ont ramené sur la rive et sont restés à ses côtés jusqu'à l'arrivée des services d'urgence.

L'agent Darren Wayne **Barrington**, M.B., Sidney River (Nouvelle-Écosse)  
L'agent Melbourne James **Birmingham**, M.B.\*, Groves Point (Nouvelle-Écosse)  
Le sergent intérimaire Wayne **MacDonald**, M.B.\*, Hillside Boularderie (Nouvelle-Écosse)  
Médaille de la bravoure

Le 29 octobre 2004, les agents Darren Barrington et Mel Birmingham du service de police régional du Cap Breton, ainsi que le sergent intérimaire Wayne MacDonald sont entrés dans une maison en flammes à Sydney Mines, en Nouvelle-Écosse, pour porter secours à une octogénaire. Incapables de traverser le mur de flammes qui obstruait l'entrée principale, les sauveteurs ont rapidement fait le tour de la maison et défoncé la porte arrière. Avançant à quatre pattes, les agents Barrington et Birmingham ont repéré la victime qui était étendue sur le sol de la cuisine, à quelques mètres de la porte. Les agents ont alors saisi la victime par les bras et le sergent intérimaire MacDonald les a guidés et tirés par la ceinture jusqu'à ce qu'ils soient tous en sécurité à l'extérieur. La victime et les sauveteurs ayant souffert de graves troubles respiratoires causés par la fumée ont dû recevoir des soins médicaux.

*\* Il s'agit d'une deuxième Médaille de la bravoure pour l'agent Birmingham et le sergent intérimaire MacDonald.*

Le gendarme de la GRC Brenton Stephen **Brady**, M.B.,  
Maple Ridge (Colombie-Britannique)  
Le gendarme de la GRC Eric Michael **Brown**, M.B., Langley (Colombie-Britannique)  
Médaille de la bravoure

Le 14 décembre 2004, les gendarmes Brenton Brady et Eric Brown ont pourchassé et arrêté un homme armé qui tentait de fuir à la suite d'un vol commis à Coquitlam, en Colombie-Britannique. Cette chasse à l'homme a pris fin lorsque le gendarme Brown a percuté le véhicule du fugitif avec son auto-patrouille, le forçant à s'arrêter. Prenant alors un pistolet caché sous son siège, le suspect l'a pointé en direction du policier et a tiré une balle qui a frappé le pare-brise, juste au-dessus de la tête du policier. Le gendarme Brown est alors sorti de son véhicule et, comme le gendarme Brady, s'est mis à l'abri derrière son véhicule. Craignant que le tireur, qui semblait prendre une seconde arme dans son véhicule, ne mette le public en danger, les deux agents ont alors fait feu en sa direction, le blessant avant qu'il ne soit arrêté et incarcéré.

L'agent de la PPO Micheal Edmond **Cholette**, M.B., Brockville (Ontario)  
Médaille de la bravoure

Le 29 janvier 2006, l'agent Micheal Cholette a sauvé une femme qui s'était réfugiée sur le toit de la véranda d'une maison en flammes dans le canton d'Athens, en Ontario. L'agent Cholette effectuait une patrouille dans le secteur lorsqu'il a entendu les appels au secours de la victime. Après avoir localisé la maison en flammes, il s'est précipité vers la véranda et a grimpé sur la rampe d'un escalier jusqu'à la hauteur du toit. Il a ensuite défoncé la fenêtre du porche avec ses pieds, se servant du cadre pour se hisser. Après avoir indiqué à la femme de se laisser glisser jusqu'au bord du toit, il l'a aidée à descendre en lieu sûr. Bien qu'ayant inhalé de la fumée, il est retourné à deux reprises dans la maison à la recherche d'autres victimes, mais il a dû abandonner en raison des flammes et de l'épaisse fumée. Malheureusement, l'époux de la victime a péri dans l'incendie.

Steve **Cotton**, M.B., Laval (Québec)  
Médaille de la bravoure

Le 27 juin 2005, Steve Cotton a secouru une femme d'un appartement en flammes, à Laval, au Québec. Incapable d'ouvrir la porte principale, M. Cotton a utilisé une hache pour casser la vitre de la porte-fenêtre située à l'arrière de l'appartement. Aussitôt à l'intérieur, il a entendu un faible appel au secours à travers le sifflement des flammes. Guidé par la voix, il s'est avancé sur une distance de quelques mètres dans l'épaisse fumée lorsqu'il a senti une main lui agripper la jambe. En se penchant sous la fumée dense, il a aperçu la victime à peine consciente allongée sur le plancher et l'a aussitôt traînée vers la sortie. Alors qu'il s'apprêtait à sortir avec la victime dans ses bras, M. Cotton s'est effondré, incommodé par les vapeurs toxiques. Quelques secondes plus tard, des voisins qui avaient été alertés par le fracas de verre sont arrivés sur les lieux et ont aidé M. Cotton à compléter le sauvetage.

Le caporal-chef Brian Michael **Decaire**, M.B., Winnipeg (Manitoba)  
Le sergent Darcy J.L.J. **St-Laurent**, É.C., M.B., C.D., Winnipeg (Manitoba)  
Médaille de la bravoure

Le 26 avril 2005, le caporal-chef Brian Decaire et le sergent Darcy St-Laurent, techniciens en recherche et sauvetage, ont été parachuté d'un avion *Hercules*, et ce en plein blizzard, afin de porter secours à un pilote d'hélicoptère qui avait dû effectuer un atterrissage forcé à l'ouest du lac Boland, dans les Territoires du Nord-Ouest. Après un atterrissage difficile en pleine nuit loin de leur destination et secoués par des vents extrêmement forts, les sauveteurs ont marché pendant une heure avec un équipement de survie de 50 kg sur le dos, avant de parvenir au pilote en détresse. Prisonniers des conditions météorologiques, la victime et les sauveteurs ont attendu cinq jours que la tempête se calme avant d'être finalement secourus par un hélicoptère militaire.

*Le sergent St-Laurent a été décoré d'une Étoile du courage pour une mission de recherche et sauvetage à laquelle il avait participé en 1996.*

Luke **Eagles**, M.B., Lakeville (Nouveau-Brunswick)  
Le gendarme de la GRC Stephen Wayne MacQueen, M.B., Halifax (Nouvelle-Écosse)  
Médaille de la bravoure

*Le gendarme MacQueen a reçu sa décoration lors d'une cérémonie précédente.*

Le 2 janvier 2005, le gendarme de la GRC Stephen MacQueen et M. Luke Eagles ont contribué à l'arrestation d'un homme armé, dans une station-service à Salisbury, au Nouveau Brunswick. En arrivant sur les lieux, le gendarme MacQueen a confronté l'homme dérangé et suicidaire, qui a alors tiré une balle dans le pare-brise de l'auto-patrouille, ratant de peu le gendarme. Celui-ci a alors tenté de frapper le suspect avec son véhicule pour l'empêcher de tirer sur un camionneur stationné tout près. Remarquant que le suspect, qui entrait et sortait fréquemment de la station-service, déposait parfois son arme à feu sur le comptoir, M. Eagles a saisi une occasion de s'en emparer et s'est réfugié dans l'entrepôt, verrouillant la porte derrière lui. Il a ensuite composé le 911 pour avertir les services d'urgence que l'homme avait été désarmé. Cette information ayant été immédiatement relayée aux agents de police sur place, ceux-ci ont pu rapidement arrêter le suspect.

Steven Murray **Flynn**, M.B., Pemberton (Colombie-Britannique)  
Vincent Lawrence **Massey**, M.B., Whistler (Colombie-Britannique)  
Paul Anthony **Skelton**, M.B., Pemberton (Colombie-Britannique)  
Médaille de la bravoure

Le 5 mars 2005, le pilote d'hélicoptère Steven Flynn, le technicien en recherche et sauvetage Vincent Massey et l'agent de sauvetage en montagne Paul Skelton ont uni leurs efforts pour secourir un véliplanchiste en détresse qui était passé à travers la glace au lac Green, à Whistler, en Colombie-Britannique. Alors qu'il passait tout près, M. Flynn a rapidement constaté que les secours arrivés sur place n'étaient pas suffisants et qu'un sauvetage par hélicoptère serait plus rapide. Il a rejoint MM. Skelton et Massey à l'héliport, à proximité, où ils sont montés à bord d'un hélicoptère puis se sont rendus sur les lieux de l'incident en quelques minutes. Tandis que M. Flynn se mettait en vol stationnaire de précision pour s'approcher de la surface glacée, MM. Skelton et Massey ont agrippé l'homme qui souffrait d'hypothermie et l'ont hissé en lieu sûr, à bord de l'hélicoptère.

Cherilyn Patricia **Gill**, M.B., Kitchener (Ontario)  
Médaille de la bravoure

Le 10 janvier 2006, Cherilyn Gill a risqué sa vie pour immobiliser un véhicule hors de contrôle sur l'autoroute 401, près de Toronto, en Ontario. Mme Gill conduisait sur l'autoroute achalandée lorsqu'elle a remarqué, dans son rétroviseur, une automobile hors de contrôle qui zigzagait sur plusieurs voies et dont le conducteur inconscient s'était effondré sur le siège du passager. Constatant que le véhicule venait d'heurter le terre-plein central et qu'il continuait à accélérer, Mme Gill a placé sa fourgonnette devant l'automobile et a délibérément laissé celle-ci s'écraser contre son véhicule afin de ralentir sa course. Après la collision, elle a dirigé les deux véhicules vers un endroit plus sûr où elle s'est immobilisée afin de prêter assistance au conducteur inconscient. Elle est demeurée avec la victime jusqu'à l'arrivée des policiers et du personnel de secours.

L'agent Ryan George **Hutchison**, M.B., Leamington (Ontario)  
Robin **Mole**, M.B., Harrow (Ontario)  
Médaille de la bravoure

Le 21 août 2005, l'agent Ryan Hutchison et l'ambulancier paramédical Robin Mole ont prêté secours à deux jeunes filles qui étaient sur le point de se noyer dans le lac Érié, à Leamington, en Ontario. Incapables de revenir à la nage en raison des puissantes vagues, les deux victimes, âgées de 11 et 13 ans, se débattaient pour maintenir la tête hors de l'eau à quelque 10 mètres du rivage. Appelé sur les lieux, M. Mole s'est emparé d'une bouée de sauvetage et a plongé dans l'eau avec l'agent Hutchison pour rejoindre les jeunes filles. Nageant à contre-courant, ils sont parvenus à les ramener au bord où des gens les attendaient pour les tirer hors de l'eau. Totalement épuisé, M. Mole a reçu de l'aide pour se hisser sur le quai, mais les fortes vagues se sont abattues sur l'agent Hutchison, le submergeant à plusieurs reprises. Il a finalement été secouru par les équipes d'intervention d'urgence arrivées entretemps sur les lieux.

Barry George **Kessler**, M.B., Pangman (Saskatchewan)  
Médaille de la bravoure

Le 30 août 2004, Barry Kessler a sauvé un agriculteur d'une mort certaine à Pangman, en Saskatchewan. M. Kessler se trouvait dans son champ lorsqu'il a aperçu de la fumée au loin. Alors qu'il approchait des lieux, il a remarqué son voisin écroulé sur le volant de son tracteur en flammes. Incapable de s'approcher de la porte à cause des flammes et de l'épaisse fumée, M. Kessler a grimpé à l'arrière du tracteur et a fracassé la vitre de la cabine. Il a saisi l'homme inconscient sous les bras et, après plusieurs tentatives, est parvenu à le dégager. Après l'avoir déposé sur le garde-boue, il est lui-même descendu du tracteur, a fait glisser l'homme jusqu'au sol et l'a traîné en lieu sûr, lui sauvant la vie.

John « Jack » Eli Marsh père, M.B., Clarendville (Terre-Neuve-et-Labrador)  
John « Johnny » Morris **Marsh** fils, M.B., Clarendville (Terre-Neuve-et-Labrador)  
Médaille de la bravoure

*M. Marsh père n'a pu assister à la cérémonie.*

Le 5 décembre 2005, durant une forte tempête, Jack Marsh et son fils Johnny Marsh ont secouru deux frères, tous deux pêcheurs, dans le détroit de Smith, à Trinity Bay, Terre-Neuve-et-Labrador. Les victimes rentraient de la pêche dans leur embarcation bien chargée lorsqu'elle s'est mise à couler. L'un des frères a nagé sur une distance d'environ 30 mètres pour atteindre la rive tandis que l'autre, vêtu de lourds vêtements imperméables, était incapable d'avancer en raison des vents. Témoins de la scène, M. Marsh et son fils, qui se trouvaient à bord de leur bateau, ont rapidement rejoint la victime et ont réussi à la hisser à bord. Ils ont ensuite manœuvré leur embarcation le long du littoral rocheux jusqu'à ce qu'ils atteignent l'autre homme, qu'ils ont également fait monter à bord. Malgré le poids supplémentaire de leur embarcation et la force des vents et des vagues, ils ont pu regagner le rivage une vingtaine de minutes plus tard.



Lisette **Moar**, M.B., St-Thomas de Joliette (Québec)  
Médaille de la bravoure

Le 20 novembre 2004, Lisette Moar a sauvé sa fille et sa nièce prisonnières de l'incendie de leur domicile à St-Thomas de Joliette, au Québec. Après s'être échappée de la maison en flammes, Mme Moar s'est aperçue que les enfants ne l'avaient pas suivie à l'extérieur. Faisant fi de sa propre sécurité, elle est retournée dans le brasier et, à quatre pattes, a repéré les jeunes filles affolées à mi-chemin dans l'escalier. Elle les a tirées jusqu'au rez-de-chaussée et avait presque atteint l'entrée lorsqu'elle s'est effondrée. Depuis le pas-de-porte, son mari a pu la secourir et achever le sauvetage.

Le sergent-détective Maxime **Paquette**, M.B., Saint-Philippe (Québec)  
Médaille de la bravoure

Dans la nuit du 18 janvier 2006, lors d'une chasse à l'homme, le sergent-détective Maxime Paquette a risqué sa vie pour secourir un homme d'une falaise, à Saint-Constant, au Québec. Abandonnant son véhicule, le suspect a continué sa course à pied pour se retrouver dans une carrière de roches. Coincé sur le plateau d'une falaise de plus de 30 mètres de haut et recouverte de neige et de verglas, il ne pouvait plus bouger sans risquer une chute mortelle. Le sergent-détective Paquette, qui l'avait poursuivi, est alors descendu sur la paroi glacée pour le rejoindre. Retenu uniquement par deux minces cordages que tenaient deux collègues du haut de l'escarpement, le sergent-détective Paquette a saisi l'homme sous les bras et, en dépit des forts vents, de la pluie et du froid, il est demeuré dans cette position précaire pendant plus de 45 minutes. À bout de force et sur le point de lâcher prise, le sergent-détective Paquette, ainsi que le suspect, ont été secourus par les pompiers et les ambulanciers arrivés en renfort.

Le gendarme de la GRC Sean **Philip**, M.B., Nanaimo (Colombie-Britannique)  
Médaille de la bravoure

Le 26 novembre 2004, le gendarme Sean Philip a risqué sa vie pour secourir deux hommes sur le point de se noyer dans les flots de la rivière Nanaimo, en Colombie-Britannique. Les suspects, en délit de fuite, avaient quitté leur véhicule pour se jeter dans les eaux glacées afin de traverser la rivière, mais se sont rapidement trouvés en difficulté. Le gendarme Philip a aussitôt sauté à l'eau pour venir en aide aux hommes en panique, qui succombaient peu à peu à l'hypothermie et à l'épuisement. Luttant contre le puissant courant, il a réussi à se rendre jusqu'à l'un d'eux, qu'il a ramené sur la rive. L'autre homme a disparu sous l'eau et s'est noyé avant qu'on ne puisse le secourir.

Mary Beatrice **Roach**, M.B., Cornwall (Ontario)  
Médaille de la bravoure

Le 28 août 1993, Mary Roach, alors âgée de treize ans, a tenté de sauver un ami de la noyade près du port de Cornwall, en Ontario. L'ami, qui jouait sur les roches le long de la rive, tomba à l'eau et ne pouvait plus remonter. Mary sauta sans hésiter dans l'eau profonde, parvint à se saisir du bras du garçon et commença à le remorquer vers la rive. Épuisée et entravée par le courant et les algues épaisses, elle perdit prise. Ayant regagné la rive, elle courut chercher des secours, qui arrivèrent aussitôt. Malheureusement, la victime périt noyée.

Wayne Alton **Russell**, M.B., Port Hope Simpson (Terre-Neuve-et-Labrador)  
Médaille de la bravoure

Le 2 janvier 2006, Wayne Russell a secouru un ami dont la motoneige s'était enfoncée sous la glace dans la communauté isolée de William's Harbour, à Terre-Neuve-et-Labrador. Muni d'une corde, M. Russell s'est dirigé en motoneige vers son ami, mais la glace a cédé à deux reprises sous le poids de son véhicule. Les deux fois, il a réussi à ramener sa motoneige à la surface et à éviter de tomber dans l'eau glaciale. Il a finalement pu s'approcher suffisamment de son ami pour lui lancer la corde et le tirer hors de danger. Il est ensuite demeuré avec lui jusqu'à ce qu'une embarcation vienne leur porter secours.

Le gendarme de la GRC Stephen William **Vigor**, M.B., Edmonton (Alberta)  
Médaille de la bravoure

Le 3 mars 2005, le gendarme Stephen Vigor a contribué à empêcher un homme lourdement armé et à l'esprit dérangé de fuir la scène d'un crime, à Mayerthorpe en Alberta. Lors d'une fouille de routine de la propriété rurale du suspect, le gendarme Vigor a entendu plusieurs coups de feu provenant d'une baraque, dans laquelle quatre de ses collègues venaient de pénétrer. Quelques secondes plus tard, il s'est retrouvé face à face avec l'homme qui sortait de la cabane, toujours lourdement armé. Sans avertir, le suspect a tiré deux coups de feu en direction de l'auto-patrouille à côté de laquelle se tenait le gendarme Vigor. Pendant qu'un autre agent se réfugiait dans son véhicule pour appeler à l'aide, le gendarme Vigor a fait feu sur le suspect, l'atteignant et le forçant à se réfugier dans la baraque. Le gendarme Vigor a fait le guet jusqu'à l'arrivée des renforts. Tragiquement, les quatre autres agents de la GRC avaient été pris dans une embuscade et tués par le suspect, qui s'est ensuite enlevé la vie.

Danielle Elyse **Walker**, M.B., Vanderhoof (Colombie-Britannique)  
Médaille de la bravoure

Le 5 août 2005, Danielle Walker, âgée de 16 ans, a mis sa vie en péril en se portant au secours de son père qui se faisait attaquer par un taureau enragé sur la ferme familiale à Vanderhoof, en Colombie-Britannique. Lorsqu'elle a vu son père se faire secouer et malmener par le taureau Red Angus de 1200 kilos, elle a quitté la sécurité d'un bâtiment abandonné et a couru sur quelque 300 mètres pour lui venir en aide. Elle a confronté l'animal, lui assénant de multiples coups de poings sur le museau, afin qu'il cesse de s'acharner sur son père, grièvement blessé. Se réfugiant parfois derrière des arbres, elle a continué de frapper la bête jusqu'à ce que son père puisse s'échapper en rampant. Après les avoir menacés pendant quelque temps, le taureau s'est finalement éloigné, permettant ainsi au père et à sa fille de se mettre à l'abri.

Krista Maria **Wall**, M.B., Fergus (Ontario)  
Médaille de la bravoure

Le 5 janvier 2005, alors qu'elle était en vacances en République dominicaine, Mme Krista Wall a tenté de sauver de la noyade un garçon de 11 ans, lors d'une excursion sur la rivière Damajagua. Ayant constaté l'absence de l'enfant depuis quelques minutes et croyant qu'il était probablement pris dans un puissant tourbillon sous la chute qu'ils visitaient, Mme Wall a noué une corde autour de sa taille et, malgré qu'elle ne savait pas bien nager, a plongé dans les eaux turbulentes. En tâtonnant dans l'eau, elle a touché la main du garçon. Luttant contre le flot de retour qui l'attirait vers le fond, elle a tenté en vain de s'approcher de lui. Au moment où elle sortait la tête de l'eau pour respirer, le corps sans vie de la jeune victime a émergé à la surface. Des témoins de la scène les ont sortis tous deux de l'eau, mais les efforts pour réanimer le garçon se sont avérés vains.

## **ANNEXE D - INFO-FICHE SUR LES DÉCORATIONS POUR ACTES DE BRAVOURE**

### **CONTEXTE**

Les décorations pour actes de bravoure, qui ont été créées en 1972, rendent hommage aux personnes qui risquent leur vie au mépris de leur propre instinct de survie pour tenter de sauver un être cher ou un pur étranger en péril. Chaque année, maints incidents mettent en danger la vie de victimes potentielles et de leurs sauveteurs. Les trois décorations reflètent le niveau de risque encouru par les récipiendaires :

La **Croix de la vaillance ( C.V.)**, l'équivalent pour les civils de la Croix de Victoria des militaires, reconnaît les actes de courage vraiment remarquables accomplis dans des circonstances extrêmement périlleuses;

l'**Étoile du courage (É.C.)**, des actes de courage remarquables accomplis dans des circonstances très périlleuses;

la **Médaille de la bravoure (M.B.)**, des actes de courage accomplis dans des circonstances dangereuses.

### **ADMISSIBILITÉ**

Quiconque peut soumettre le nom d'une personne qui, pour venir en aide à ses semblables, s'est mise en danger de mort ou de blessure grave. Il n'est pas nécessaire que l'incident en question se soit produit au Canada ou que le candidat proposé soit Canadien, mais des Canadiens ou des intérêts canadiens doivent être en cause. Les décorations peuvent être décernées à titre posthume.

Les candidatures doivent être soumises au plus tard deux ans après l'incident ou deux ans après la conclusion de l'examen, par une cour ou par un coroner, des circonstances entourant l'événement ou l'acte de bravoure.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Décorations pour actes de bravoure, veuillez visiter : [http://www.gg.ca/honours/decorations/bra/index\\_f.asp](http://www.gg.ca/honours/decorations/bra/index_f.asp)